

Les chats *ont leur litière verte !*

Qu'est-ce qui rend une litière "verte" au regard de la marque NF Environnement ? NF Échanges revient sur les principaux critères à respecter pour les produits candidats à la certification, après la publication en février 2004 du référentiel NF Environnement Litières pour chats.

Les règles de certification de la marque NF Environnement litières pour chats concernent les litières classiques et compostables respectant la réglementation française et européenne en vigueur et les normes applicables à ces produits. Elles totalisent pas moins de 21 critères, regroupés en trois familles. Les premiers sont les critères écologiques : pour afficher "NF Environnement", la litière doit contenir au minimum 95 % de sous-produits ou de déchets, dont l'origine est connue, et qui n'ont pas fait l'objet de traitements de type pesticides et fongicides,

entre autres. L'utilisation de tourbe ou de toutes autres espèces végétales non renouvelables est interdite. Une attention particulière a été portée au mode de fabrication de ces litières, de façon à limiter l'émission de poussières tout au long du process. Les litières compostables, quant à elles, doivent répondre aux exigences de l'Eco-label européen "Amendement pour sols" telles que la teneur en métaux lourds, l'absence de substances dangereuses interdites, etc. La deuxième famille de critères concerne l'aptitude à l'usage : le pouvoir absorbant, par exemple, qui doit être supérieur à 80 %, mais aussi la limitation des odeurs, avec la mise en place d'un protocole de test spécifique à partir d'un produit étalon référent. Enfin, troisième



famille de critères, tous ceux qui sont relatifs à l'information des consommateurs : les fabricants doivent donner des indications précises sur les caractéristiques du produit, et notamment inciter les utilisateurs à limiter leur consommation de litière par une meilleure gestion quotidienne. Les premiers dossiers de demande ont été instruits en juin 2004, et déjà deux sociétés bénéficient de la marque NF Environnement : Sicsa, pour les litières compostables Prop'chat et Pinède, et Rettenmaier France pour la litière compostable Öko-Monoprix. D'autres dossiers sont en cours d'instruction. Ces produits éco-labellisés sont très attendus des distributeurs, qui ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour valoriser dans leurs rayons la nouvelle marque "verte".